

Martinet noir

Apus apus



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

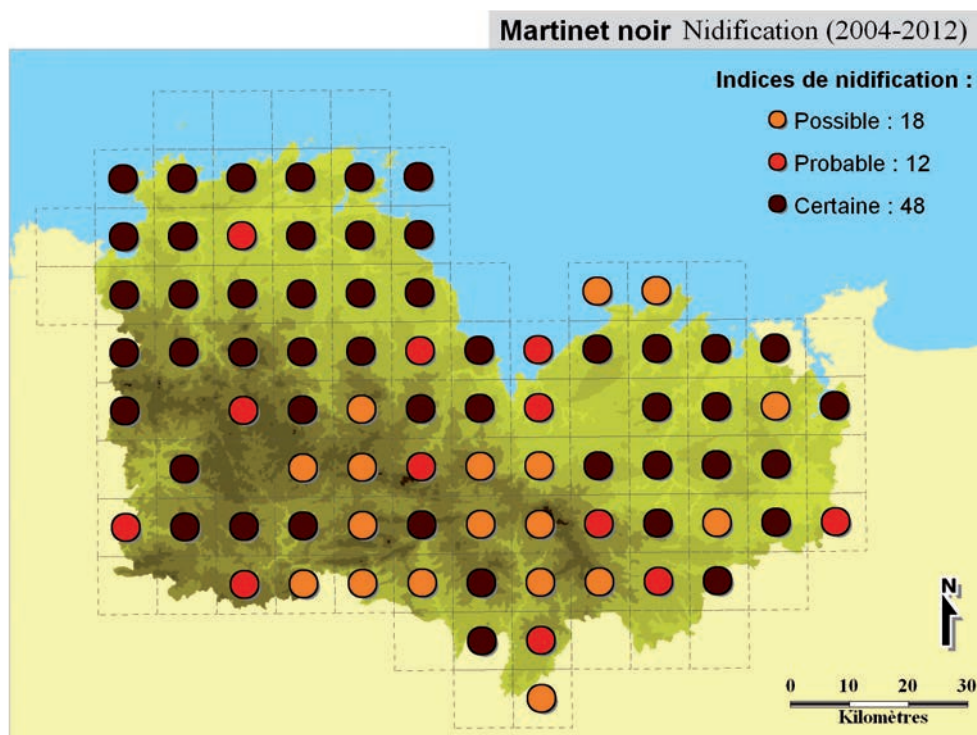
Le Martinet noir est largement présent sur l'ensemble de la zone tempérée, de l'Afrique du Nord à l'Asie centrale. Il se reproduit du Maroc à la Grande-Bretagne et jusqu'à la Turquie (D). En Europe, la population nicheuse est estimée entre 6,9 et 17 millions de couples. En France, celle-ci serait d'environ 2 millions de couples dans les années 2000 (C). Oiseau nicheur et migrateur très commun, les observations hivernales sont, en revanche, exceptionnelles (D). En Bretagne, il est réparti sur l'ensemble du territoire y compris les îles.

Statut en Côtes-d'Armor

En Côtes-d'Armor, le Martinet noir est présent comme nicheur sur la quasi totalité du territoire. En moyenne, les premiers individus notés chaque année sur notre territoire entre 1982 et 2012 le sont le 18 avril, les derniers le 16 août. En 2012, un passage particulièrement précoce de 25 individus a été observé le 27 février sur l'île de Bréhat. Le 9 novembre 1994, 1 individu a été observé à plusieurs reprises faisant du surplace contre le vent à l'île-Grande (Pleumeur-Bodou). C'est plus généralement autour du 1^{er} mai que les premiers groupes actifs et bruyants sont notés dans les bourgs et

villes du département où il niche de manière commune. Le Martinet noir se reproduit essentiellement dans des cavités et failles sur des bâtiments plutôt anciens et parfois dans les falaises comme au cap Fréhel. Lors de l'enquête bretonne 1970-1975, aucune nidification en cavité naturelle n'a été trouvée même si elle était soupçonnée dans les falaises maritimes de Belle-Ile dans le Morbihan (G). C'est finalement en 1994, dans les falaises du Jas au cap Fréhel que 5 à 8 couples seront trouvés nicheurs pour la première fois dans un site naturel. En 2002, il y avait toujours une colonie rupestre de 10 à 15 couples. Depuis, le site ne fait pas l'objet de suivis mais des oiseaux y sont régulièrement notés.

Lors de l'enquête bretonne 1980-1985, le Martinet noir n'est pas trouvé présent sur l'île de Bréhat (C). Cette île de petite superficie sera pourtant colonisée peu de temps après, apparaissant avec un indice certain lors de l'enquête 1980-1990 (E). Le 23 mai 1987, 60 individus sont présents dans le bourg et repérés rentrant dans des cavités. Le 11 mai 1986, 8 individus étaient déjà présents mais aucun indice de nidification n'avait été noté. Lors de l'enquête 2004-2008, l'île de Bréhat accueille toujours une population nicheuse (C). Nous dis-



Auteur : Marie-Laure Régnier
Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

Côtes d'Armor
le Département



Région
BRETAGNE



Martinet noir

Apus apus



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

posons de peu d'informations quantitatives pour le Martinet noir, qui est rarement recensé. En 1998, 400 couples (800 ind.) ont tout de même été comptés dans le centre de Guingamp ce qui constitue le plus gros rassemblement noté en Côtes-d'Armor (C). Un minimum de 600 ind. avait déjà été noté au même endroit le 9 juillet 1991. D'autres regroupements importants sont remarqués et comptabilisés au fil des années, notamment à l'enrochement du Légué où 300 ind. étaient présents le 31 mai 1995 puis 250 le 27 avril 1997. Le 23 juillet 2002, 350 ind. sont vus à la Bigotais (Saint-Maden). Seulement 5 % des données départementales concernent des groupes importants de plus de 50 ind. Dans l'atlas Saint-Brieuc/Plérin réalisé en 2012, le Martinet noir se trouve en 4^e position des espèces les plus abondantes, alors qu'il se place en 17^e position à Plérin. En revanche, en termes de fréquence l'espèce n'arrive que 16^e à Saint-Brieuc et 21^e à Plérin (P).

Tendances et perspectives

En France, depuis une quinzaine d'années, les effectifs connaissent une légère hausse même si sur une période plus longue ils semblent plutôt stables (J). En revanche, il a été remarqué une baisse sensible des populations dans certains pays depuis 1990, notamment au Royaume-Uni, en Allemagne, en Suède et en Finlande avec pour principal danger la construction moderne des bâtiments et la rénovation, restauration et isolation des anciens. Les collectivités publiques ont ici un rôle majeur à jouer en favorisant la création de cavités sur les nouvelles constructions (C). Espèce insectivore, elle doit également subir les effets négatifs de l'utilisation des pesticides.

Auteur : Marie-Laure Régnier

Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

